

CHAPITRE 43

JE DÉMÉNAGE AUX PÂQUIS...

UN PEU DE PATIENCE, LA ROUE SEMBLE TOURNER...

Une fois la convention passée avec l'Arabe, j'avais un mois pour me «tirer» et trouver un endroit où reloger.

J'étais complètement déstabilisé. Heureusement, il y avait ma copine Béa qui fit une vraie BA et me soutint. Encore merci à toi.

J'ai commencé à parcourir les petites annonces.

Rien n'était simple. En effet, il me fallait trouver à loger dans un appartement qui devrait réunir de nombreuses conditions sine qua non. Parmi celles-ci :

- L'endroit devrait être avant tout calme car je ne supporte pas le bruit.
- Je devrais pouvoir, à l'inverse, faire tout le bruit que je désire puisqu'il m'est nécessaire de pratiquer mon chant avec une voix qui porte et jouer du piano sans causer de désagréments à mes voisins.
- Il me faudrait pouvoir y installer aussi mon cabinet médical.
- Il me fallait à tout prix une place de parc.
- Enfin, j'apprécierais un peu de cachet afin de m'y sentir à mon aise.

... bref, tout ceci semblait impossible. Pourtant, j'y croyais (surtout en Dieu). Je suis fier de pouvoir affirmer qu'Il ne m'a jamais laissé tomber dans le marasme et la peine caractérisant les difficiles moments de cette époque de ma vie.

J'avoue cependant avoir eu des moments de doute profond pour lesquels, je Te demande pardon.

A l'issue de mes recherches, j'étais tombé sur une annonce de location d'une surface commerciale située à la rue du Prieuré à prix abordable.

Je téléphonai à M. Cochonelli (pseudo) m'affirmant que cela pourrait sûrement convenir mais lorsque je lui parlai de l'exercice de mon art, il fut subitement dubitatif... il y eut un silence.

Tout à coup, il me dit: «... mais il existe à l'arrière de l'immeuble une surface commerciale libre depuis plusieurs années, ne semblant intéresser personne. C'est un ancien dancing sud-américain...»

J'ai été immédiatement intrigué par le peu qu'il venait de me dire.
Nous nous étions donc retrouvés sur les lieux pour une visite.

Ce fut le coup de foudre...

L'endroit était en fait une vaste surface désaffectée et laissée depuis longtemps à l'abandon. Bien qu'en piteux état, je la voyais transformée et croyais pouvoir en faire une annexe du paradis sur terre.

Pour la décrire, je vais vous en énoncer les qualités dont l'importance était de taille pour moi :

- La surface totale d'environ cent vingt mètres carrés est confortable.
- Elle se divise de la manière suivante: une chambrette à coucher de vingt mètres carrés séparée du reste par une porte, un cabinet médical de près de vingt mètres carrés, une vaste pièce d'environ septante mètres carrés donnant sur un corridor d'une dizaine de mètres et enfin des sanitaires.
- Le plafond est situé à trois mètres cinquante au-dessus du sol et constitue le toit propre du loft, s'agissant de la cour intérieure du pâté de maisons.
- Je possède mon propre sol, en dessous duquel se situe le garage.
- Il y a deux cours intérieures privées, dans l'une desquelles poussent deux thuyas et un arbre sans nom (le Père, le Fils et le Saint-Esprit...).
- La surface est très originale et présente un cachet certain.
- Elle est située dans le quartier très vivant des Pâquis, à cinq minutes de la gare CFF à pied et dix minutes de l'aéroport de Genève en voiture.
- Ma clientèle ne s'en trouverait qu'accrue grâce à sa situation privilégiée.
- De plus, j'étais situé à cinq minutes du lac à pied et proche du Bain des Pâquis où j'aurai plaisir à me restaurer à bon marché dans une ambiance et un cadre très sympa.

Les inconvénients, moins importants, se résument comme suit :

- J'avais deux voisins très bruyants: Une église latino-américaine et un atelier de danse tenu par une «pauvrette sans esprit originaire de Prague».
- Il y avait des infiltrations d'eau sous les portes-fenêtres des deux pièces.
- Le chauffage était insuffisant.
- J'habitais en ville –je n'ai jamais trop aimé cela .

Admettez que ce n'était pas trop grave, d'autant qu'une partie de ces défauts est en voie de correction.

* * *

Mais plusieurs difficultés se présentèrent :

- Au nom de qui pourrais-je louer ladite surface ? En effet, comme j'étais l'objet de saisies, il m'était impossible de mettre ce local à mon nom sans risquer de passer à côté de l'opportunité.

- Il me fallait négocier le prix prohibitif de ces locaux d'une valeur de deux mille deux cents francs, sans prendre le trop grand risque de les voir occupés entre-temps, par un « concurrent » aux « reins » plus solides.
- Durant cette période de négociation, je devais trouver un endroit où déposer mes meubles et surtout, où loger.
- Enfin, je devais continuer à recevoir mes patients... mais où ?
- Et tant d'autres tracas...

Arriva le vendredi précédant mon dernier jour dans ma maison de Veyrier. Je ressens en ce moment une sensation désagréable...

Il me fallut trouver un déménageur de confiance et pas trop cher.

J'ai une fois de plus bénéficié de l'aide de Dieu ou de la chance... ce qui revient au même.

Une équipe de Chiliens me proposa d'effectuer ledit déménagement à bas prix à condition qu'ils puissent acquérir gratuitement quelques effets m'appartenant.

Face à la franchise émanant du regard de leur chef – un très bel homme tant intérieurement qu'extérieurement – je suis allé jusqu'à lui confier les clefs de la villa et je m'étais « enfui »... ç'en était trop pour moi, je n'aurais pu supporter d'assister à cela... j'étais mortifié.

Les Chiliens connaissaient parfaitement l'endroit puisqu'ils s'y rendaient régulièrement, s'agissant d'un ancien dancing chilien... bizarre, hasard, destin ?

Deuxième problème et comme précité: il fallut trouver où entreposer mobilier et affaires en attendant la signature du contrat de location et la réalisation des travaux de restauration indispensables à mon installation.

Cochonelli accepta alors que je dispose de la surface située à l'avant, le temps nécessaire. Il est sympa ce Porcarelli...

Ouf, de gros problèmes résolus.

Mais où allais-je loger ?

Encore une chance... imaginez-vous que j'ai trouvé une chambre pension dans un hôtel (le Carlton) situé à cinquante mètres à peine de mon nouveau centre d'activité et de vie... mieux encore, cela ne me coûtait que six cent huitante francs par mois... très bon marché.

C'est donc au nom de l'association la « Troupe Romande d'Artistes Lyriques » que le bail fut conclu.

Vint enfin le jour de la signature.

Ce fut un réel soulagement pour moi.